

BPJEPS

ACTIVITÉS GYMNIQUES DE LA FORME & DE LA FORCE (AF)





Le **BPJEPS AF** est un **diplôme d'Etat de niveau IV** (BAC)

Le BPJEPS AF **option A « Cours collectifs »** et **option B « Halthérophilie-Musculation »** est délivré par le Directeur Régional de la Jeunesse des Sports et de la cohésion sociale.

L'éducateur sportif diplômé en **option A « Cours collectifs »** peut travailler en tant que **professeur de fitness** dans les salles de remise en forme, au sein d'associations sportives ou être sollicité par des entreprises pour proposer ses services.

Lorsqu'il est diplômé en **option B « Halthérophilie-Musculation »**, il peut travailler en tant que **coach sportif** sur le plateau musculation d'une salle de remise en forme et comme **préparateur physique** dans un club sportif ou auprès d'une clientèle de particuliers. Il peut construire des programmes personnalisés visant au maintien, à l'entretien et au développement de la condition physique.



CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION



- ◆ Être âgé de 18 ans le jour de la validation des exigences minimales préalables à la mise en situation pédagogique
- ◆ Être titulaire d'un des diplômes de secourisme : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2 AFGSU niveau 1 ou 2, SST en cours de validité
- ◆ Avoir validé les tests d'exigences préalables à l'entrée en formation TEP (contenu des TEP disponible sur www.academiebasquedusport.fr)
- ◆ Possibilité de s'inscrire à une seule option : haltérophilie-musculation ou cours collectifs

SÉLECTION DES CANDIDATS

ÉPREUVES PRATIQUES ET TECHNIQUES

. Options : Cours collectifs

Suivi de cours collectifs en musique STEP / LIA

. Option Haltérophilie / Musculation

Epreuve 1 : **TRACTION + DIPS** Nombre maximum de répétition

Epreuve 2 : **EPAULÉ-JETÉ + SOULEVÉ DE TERRE**

ÉPREUVES THÉORIQUES

. Entretien de motivation avec un jury (20/30 min)

. Epreuve Écrite (1 h) :

Cette épreuve permet, à partir d'un sujet général sur les pratiques sportives, d'apprécier chez les candidats les capacités d'expression, écrite de réflexion et d'analyse.

CALENDRIER

- ◆ Durée de la formation : **10 mois d'octobre à juillet**
- ◆ **Ouverture des inscriptions à partir du mois de mars**
- ◆ Formation en alternance : **21 h de cours présentiel + 14 h de stage par semaine**
- ◆ **Dates des sessions et des Tests de selection disponibles sur**

www.lycee-oustal.fr



NOS PARTENAIRES



MINISTÈRE
DES SPORTS



COÛT DE LA FORMATION

- ◆ Frais pédagogiques :
2 options : **5900 €** ou 1 option : **4900 €**
- ◆ Frais d'inscription : **50 €**

POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

- . CONTRAT D'APPRENTISSAGE
- . CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
- . CPF (Compte Personnel de Formation)
- . PÔLE EMPLOI > à voir avec le conseiller
- . MISSION LOCALE > à voir avec le conseiller
- . OPCO > à voir avec l'employeur
- . PERSONNEL > facilités de paiements
- . AUTRES > à étudier selon le profil

CONTACT

Responsable de Formation

XAVIER AUGHEY - 05 53 36 21 36

xavier.augey@cneap.fr